

## APPEL À CANDIDATURES 2022

### BOURSES DE SÉJOUR DE RECHERCHE POUR LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et la Maison française d'Oxford (MFO)<sup>1</sup> ont décidé de coopérer pour proposer des bourses de séjour de recherche à Oxford aux enseignants-chercheurs de Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans plusieurs domaines.

Le partenariat, mis en place en 2021, prévoit le développement des initiatives suivantes : le financement de séjours de recherche et l'organisation d'activités de recherche (colloques, conférences, séminaire, mise en œuvre d'un partenariat de recherche et mise en commun des ressources).

Le partenariat prévoit la mobilité de deux enseignant(e)s-chercheur(e)s chaque année dans les domaines suivants : **Géographie, Histoire, Humanités numériques, Philosophie, Science politique**. Deux enseignant(e)s-chercheur(e)s de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et deux chercheur(e)s de la MFO effectueront un séjour d'un mois au sein de la MFO et de Paris 1 Panthéon-Sorbonne respectivement.

#### LA BOURSE DE SÉJOUR PRÉVOIT :

- > La mise à disposition d'un appartement à Oxford pour un séjour de 4 semaines maximum
- > La prise en charge des frais de voyage

#### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être enseignant(e)-chercheur(e) à Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans les domaines mentionnés ci-dessus
- Le séjour doit avoir lieu au cours de l'année académique 2022-2023 sur l'une des périodes suivantes : *Michaelmas* (octobre à décembre), *Hilary* (janvier à mars) ou *Trinity* (avril à juin)

#### OBLIGATIONS DU BOURSIER

- Séjourner dans l'appartement mis à disposition par la MFO durant la période qui a été définie au moment de la candidature
- Tenir la direction des Relations internationales informée de tout changement (absence, obtention d'une autre bourse, réorientation, etc...)
- Les boursiers soumettront un rapport de séjour à leur retour à Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Celui-ci devra être rédigé conformément au modèle fourni

#### MODALITÉS DE CANDIDATURES

##### ➤ DOSSIER

Le dossier des candidats doit comprendre :

- Le formulaire de candidature en français
- Le curriculum vitae incluant la liste des publications
- La présentation du séjour de recherche (sujet, contexte, objectifs) et motivations

---

<sup>1</sup> La MFO est une Unité mixte des instituts français de recherche à l'étranger placée sous la double tutelle du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du Centre national de recherche scientifique. Les domaines de spécialité de la MFO sont le droit, la science politique, l'histoire médiévale et les humanités numériques.

## ➤ ÉVALUATION

L'évaluation des candidatures se déroule en deux temps :

(i) Par Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'évaluation des candidatures sera réalisée par un comité *ad hoc*, composé du vice-président en charge des Relations internationales et de la vice-présidente en charge de la Recherche qui se chargent de transmettre une liste réduite de candidats (maximum 6 personnes) à la MFO.

Les critères retenus sont :

La qualité et pertinence du séjour de recherche (50 points)

- Qualité scientifique du dossier
- Démonstration de l'originalité scientifique du séjour de recherche et ses aspects innovants

L'impact (50 points)

- Intégration au sein de l'équipe de la MFO, perspectives et durabilité de la collaboration
- Démonstration de l'expérience et des compétences qui seront acquises dans le cadre du séjour de recherche

(ii) Par la Maison Française d'Oxford

La MFO se réserve le droit de ne retenir que deux candidatures parmi les 6 transmises par Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

## CALENDRIER & CONTACTS

Le dossier de candidature est à envoyer à la direction des Relations internationales aux adresses suivantes : [international-mobility@univ-paris1.fr](mailto:international-mobility@univ-paris1.fr) et [europe@univ-paris1.fr](mailto:europe@univ-paris1.fr) au plus tard le 28 février 2022 à 12h00.

L'annonce des résultats sera transmise aux candidats par courriel courant avril 2022.

---

► Plus d'informations : [europe@univ-paris1.fr](mailto:europe@univ-paris1.fr)